

JUILLET 2019



Le Baux Fixes

Bulletin du Comité logement Rosemont ☒ 5350, rue Lafond Montréal (QC) H1X 2X2 ☎ 514 597-2581 ☎ 514 524-9813 ✉ info@comitelogement.org - www.comitelogement.org

NOUVELLE CAMPAGNE DU COMITÉ LOGEMENT ROSEMONT

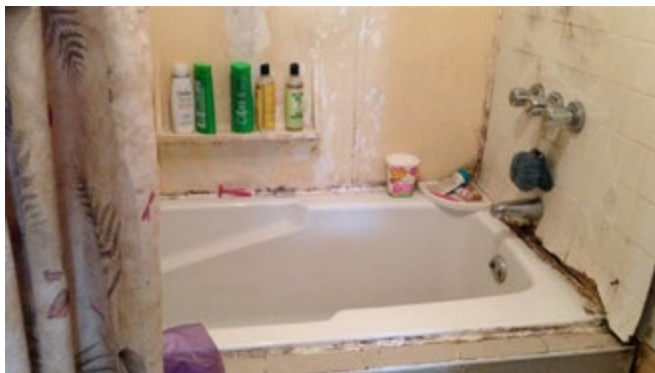


**REVENDIQUONS 100 % DE LOGEMENTS SOCIAUX ET DE PROJETS
COMMUNAUTAIRES SUR UN TERRAIN PUBLIC DU QUARTIER...**

EN AVANT TOUTE!

SURPRISES DANS VOTRE NOUVEAU LOGEMENT...

Le 1^{er} juillet est la journée des déménagements pour plusieurs locataires. Il arrive parfois que le nouveau logement ne soit pas dans l'état espéré et qu'on y constate plusieurs défauts.



Le propriétaire a l'obligation légale de vous délivrer un logement en bon état de réparation, propre et salubre de façon à ce qu'il soit en bon état d'habitabilité. Il est judicieux de prendre des photographies datées qui pourront prouver l'état du logement à votre arrivée. Par la suite, si le logement est en mauvais état, il est important d'aviser votre propriétaire et de lui laisser un délai raisonnable pour entreprendre les réparations nécessaires.

Dans l'éventualité où ce dernier tarde à agir, la rédaction d'une mise en demeure sera nécessaire. On doit y décrire les divers manquements du propriétaire à ses obligations et lui donner un délai, habituellement de 10 jours, pour agir. Si le propriétaire n'a toujours pas agi une fois le délai écoulé, vous pourrez déposer une demande à la Régie du logement ou encore de vous adresser aux inspecteurs municipaux de l'arrondissement.

DE PLUS, QUELQUES COMPORTEMENTS DOIVENT ÊTRE ÉVITÉS DANS CE GENRE DE SITUATION.

Tout d'abord, il est fortement déconseillé de retenir votre loyer comme moyen de pression sur votre propriétaire afin qu'il réponde à ses obligations. En effet, après plus de 21 jours de retard pour le paiement du loyer, il est possible pour le propriétaire de demander la résiliation du bail pour motif de non-paiement. On ne peut invoquer le mauvais état de son logement comme défense dans cette situation.

Évitez d'entamer les travaux par vous-même et de déduire ensuite les diverses dépenses de votre loyer ou encore réclamer ces sommes au propriétaire. S'il est parfois possible d'agir en lieu et place du propriétaire, ce n'est qu'en situation où des réparations urgentes et nécessaires sont requises. Pour avoir une idée de ce qui est urgent et nécessaire, communiquez avec nous!

Enfin, ne quittez pas votre logement sans avoir pris une entente de résiliation de bail avec votre propriétaire. L'abandon du logement peut sembler être la solution rapide, mais c'est déconseillé. Vous pourriez être condamné à indemniser le propriétaire pour sa perte de revenus de location.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions. Nous pourrions vous informer de la marche à suivre afin de faire respecter vos droits en plus de vous aider dans la rédaction d'une mise en demeure.

CAMPAGNE 100 %

LOGEMENTS SOCIAUX PROJETS COMMUNAUTAIRES

Le 13 juin dernier, les membres du Comité ont décidé que la priorité de l'année sera une campagne revendiquant 100 % de logements sociaux et de projets communautaires sur un terrain public du quartier.

Historiquement, le Comité logement Rosemont a su mener des batailles pour le logement social qui ont porté fruit. On se rappellera entre autres la lutte pour les Shops Angus où le Comité, ses alliés et les résidents du quartier ont gagné 40% de logements sociaux à l'est de la rue Saint-Michel. On se rappellera aussi la campagne Bâtir 1000 logements sociaux dans Rosemont lancée en mars 2004 et qui a mené à la construction d'un projet 100% logement social sur le site de l'ancien hôpital Bellechasse et à la création de l'OBNL d'habitation Les Habitations communautaires Loggia.

Depuis, le Comité n'a pas entrepris de lutte ou de campagne d'envergure pour le quartier. Et pourtant, les ménages locataires de Rosemont sont aux abois, pris en tenailles entre gentrification et crise du logement. Voici un bref état des lieux : 77 % des 1223 requérants en logement social du Comité logement Rosemont ont des besoins impérieux en logement ; 33,5 % des ménages locataires de Rosemont consacrent 30 % et plus de leur revenu à se loger ; dans Rosemont- La Petite-Patrie, le taux d'inoccupation des logements de trois chambres à

coucher et plus se situe entre 0% et 0,1% seulement et le loyer de ces logements familiaux a augmenté de 16,3 % en un an!

De quoi disposons-nous pour répondre à ces besoins ? De deux choses : une stratégie d'inclusion trop laxiste envers les promoteurs qui donnent aux locataires démunis quelques miettes de logement social et le programme AccèsLogis dont le financement ne permet pas de réaliser le nombre de logements sociaux dont nous avons tant besoin.

Si nous désirons collectivement et en priorité sortir les ménages locataires ayant des besoins impérieux d'un état de survie constant, le seul moyen est de revendiquer ensemble haut et fort 100 % de logements sociaux et de projets communautaires sur un terrain public du quartier !

Nous invitons donc les personnes intéressées à participer aux différentes étapes de cette nouvelle campagne. La première étape est de cibler un terrain public dans Rosemont. Cet été, il s'agira donc dans un premier temps d'évaluer certains terrains vacants selon leur grandeur, accessibilité et ampleur des travaux de décontamination par exemple.

N'hésitez pas à nous téléphoner pour faire partie du groupe de l'avant-garde de la campagne Rosemont 100 % social !

Coop LE GORILLE, BRAVO!

LE 26 JUIN 2019, LA COOPÉRATIVE D'HABITATION LE GORILLE A FRANCHI UNE ÉTAPE TRÈS IMPORTANTE DANS SON DÉVELOPPEMENT. ELLE A OBTENU SON ENGAGEMENT DÉFINITIF DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC.

NOUS EN PROFITONS POUR ENCOURAGER LES FONDATRICES ET FONDATEURS DU PROJET, CAR IL Y A ENCORE BEAUCOUP DE PAIN SUR LA PLANCHE!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Plus de cinquante membres ont participé à l'Assemblée générale annuelle du Comité logement Rosemont, le 13 juin 2019.

Avant de se retrousser les manches, les participantEs ont eu le temps de (re)découvrir les affiches et des photos de toutes les activités de l'année écoulée qui décoraient la salle. Elles et ils se sont régalés d'un buffet commandé dans une entreprise d'insertion sociale et professionnelle à but non lucratif du quartier Rosemont.

Cette rencontre annuelle indispensable à la vie démocratique du Comité était animée par Émilie Joly, permanente du FRAPRU. Les membres de l'équipe de travail ont tout d'abord présenté les points saillants du rapport d'activités 2018-2019, un document de 36 pages imprimé en couleurs depuis maintenant deux ans.

Puis, le CA et l'équipe ont soumis le plan d'action 2019-2020 à l'assemblée. Nous avons donc collectivement décidé que la priorité de l'année sera une campagne revendiquant 100 % de logements sociaux et de projets communautaires sur un terrain

public du quartier, un projet qui nous l'espérons rassemblera les membres du Comité, les résidentEs et les groupes communautaires du quartier dans une lutte commune pour l'amélioration des conditions de vie des ménages locataires rosemontois. Cette année, les actions locales se concentreront donc

sur la mise sur pied collective de cette campagne. Néanmoins, nous tenterons également d'obtenir des engagements des candidatEs aux élections fédérales sur les questions relatives au droit au logement.

Enfin, trois nouvelles personnes ont été élues par acclamation au conseil d'administration du Comité. Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Rose Gilles, François Saillant et Marilène Berthiaume. Deux administrateurs entament la seconde année de leur mandat de deux ans, il s'agit de Louis-Alexandre Hébert-Gosselin et de Jean Gosselin. L'administratrice issue de l'équipe de travail reste Caroline Magnier. Nous en profitons pour remercier les membres sortantEs pour leur engagement et leur précieux travail : Diane Bougie et René Anctil.

Dès leur première rencontre, les membres du CA se sont partagé les postes:

Francois Saillant, président

Jean Gosselin, vice-président

Louis-Alexandre Hébert-Gosselin, secrétaire

Marie-Rose Gilles, trésorière

Marilène Berthiaume, administratrice





VOUS INVITE À UNE SOIRÉE

CINÉ-LOGEMENT GRATUITE

VENEZ EN GRAND NOMBRE VOIR OU REVOIR

SQUAT!



Ce film documentaire de la cinéaste rosemontoise Ève Lamont raconte l'occupation du bâtiment vacant de la rue Préfontaine dans Rosemont en 2001...

JEUDI 1^{er} AOÛT À 18H30

**À L'ESPACE COMMUNAUTAIRE ET CITOYEN
BEAUBIEN/40E AVENUE
5147, RUE BEAUBIEN**

AG RCLALQ

Le 19 mai dernier a eu lieu l'Assemblée générale du RCLALQ consacrée au bilan de notre campagne pour une réforme en profondeur de la Régie du logement. L'ensemble des groupes ont dressé un bilan positif de cette campagne qui a joui d'une excellente visibilité, tant médiatique que sur les réseaux sociaux. De plus, le dépôt des 10 500 signatures de notre pétition à l'Assemblée nationale s'est fait à un moment favorable, soit peu après l'annonce du projet de loi 16 de la ministre Laforest visant à modifier certaines procédures à la Régie. Les groupes membres ont également proposé plusieurs idées pour la poursuite de la deuxième année de cette campagne qui



coïncidera avec le 40^e anniversaire de la Régie du logement. Nous avons aussi assisté à une présentation sur la crise du logement survenue en l'an 2000 en prévision d'une situation similaire dans les années à venir en raison du peu de disponibilité des logements. Ce fut donc une Assemblée générale constructive, mais nous devons continuer la lutte afin d'obtenir enfin NOTRE réforme de la Régie du logement.

LE DÎNER DES ÉVINCÉES



Le Comité logement Rosemont a participé le 15 juin dernier à une manif-action intitulée « Le dîner des évincéEs » en collaboration avec les groupes montréalais du FRAPRU. C'était le point culminant d'une série d'actions organisées par les divers comités logement et associations de locataires de Montréal, qui se sont déroulées à travers le printemps.

D'avril à juin, les groupes montréalais du FRAPRU ont organisé une série d'actions locales pour dénoncer la crise du logement causée par l'embourgeoisement de nos quartiers, l'éviction de locataires au profit de plateformes d'hébergement touristique de style Airbnb et le manque de logements sociaux. C'était d'ailleurs dans ce cadre que nous avons aussi organisé une journée d'ateliers créatifs (4 mai 2019) et un BBQ local contre la gentrification (22 mai 2019).

Dans le cadre de l'événement, des membres de l'équipe du CLR ont joué le rôle de gentrificateurs (proprios, promoteurs, politiciens, gens d'affaires) évinçant les locataires pour construire leurs projets immobiliers. Les gentrificateurs se sont ensuite fait pourchasser jusqu'à l'extérieur. Près de 150 personnes ont ensuite pris la rue malgré la pluie pour se rendre jusqu'au parc Nelson-Mandela, où la manif a pris fin.

CONGRÈS 2019 DU FRAPRU

Le Comité logement Rosemont était présent au dernier congrès du FRAPRU. Cette rencontre importante des groupes membres du FRAPRU permet de décider avec les autres comités logement de nos orientations et actions pour les prochaines années.

Il a été décidé que le FRAPRU aurait comme priorité l'obtention dans le prochain budget québécois d'engagements du gouvernement pour de nouvelles unités de logement social ainsi que les sommes nécessaires pour réaliser la totalité des 15 000 unités promises au cours du mandat actuel de la CAQ.

Pour ce faire, une nouvelle campagne sera entreprise sur le thème « Pour du logement social maintenant ! » où seront mis en lumière les problèmes de logements vécus dans les différents milieux ainsi que les problèmes et besoins locaux. Les actions locales, comme la campagne que nous préparons à Rosemont, seront rattachées à notre revendication nationale de 50 000 logements sociaux sur 5 ans. On parle également de remettre de l'avant la socialisation du parc de logements



locatifs et de dénoncer la marchandisation du droit au logement. Des caravanes seront également organisées à partir de l'hiver 2020 pour converger jusqu'à Québec lors d'une action nationale avant le dépôt du budget.

En vue des élections fédérales, le FRAPRU fera pression pour obtenir des engagements des principaux partis. On sent en effet qu'il pourrait y avoir un gouvernement minoritaire. Le bilan n'est pas très reluisant. Les montants annoncés par le gouvernement actuel sont plus dédiés à l'accès à la propriété qu'à l'aide aux ménages les plus démunis. C'est souvent face à des gouvernements minoritaires que l'on a obtenu les gains les plus significatifs en matière de logement social et de droits des locataires.

Finalement, le FRAPRU s'est positionné afin de participer aux mobilisations sur l'urgence climatique et invitera ses membres à participer à la grève pour le climat prévue le 27 septembre 2019.



ACTIVITÉS RÉGULIÈRES AUTOMNE/HIVER 2019

| MOIS | ACTIVITÉ | LIEU | HEURE |
|-------------|-------------------------|-----------------|---------|
| SEPTEMBRE | | | |
| Jeudi 12 | ATELIER LOGEMENT SOCIAL | Salle Cousineau | 14 H |
| Lundi 23 | ATELIER LOGEMENT SOCIAL | Salle Cousineau | 18 H 30 |
| Jeudi 26 | ASSEMBLÉE LOGEMENT | Centre Lapalme | MIDI |
| OCTOBRE | | | |
| Mardi 8 | TABLE DES REQUÉRANTES | Centre Lapalme | 18 H 30 |
| Mercredi 9 | ATELIER LOGEMENT SOCIAL | Salle P. Guay | 14 H |
| Mercredi 23 | ATELIER LOGEMENT SOCIAL | Salle Cousineau | 18 H 30 |
| Jeudi 31 | ASSEMBLÉE LOGEMENT | Centre Lapalme | MIDI |
| NOVEMBRE | | | |
| Lundi 4 | ATELIER LOGEMENT SOCIAL | Salle R. LeGros | 14 H |
| Mardi 12 | TABLE DES REQUÉRANTES | Centre Lapalme | 18 H 30 |
| Mardi 26 | ATELIER LOGEMENT SOCIAL | Salle Cousineau | 18 H 30 |
| Jeudi 28 | ASSEMBLÉE LOGEMENT | Centre Lapalme | MIDI |
| DÉCEMBRE | | | |
| MARDI 10 | ATELIER LOGEMENT SOCIAL | Salle Cousineau | 14 H |
| JEUDI 12 | FÊTE DE FIN D'ANNÉE | Centre Lapalme | MIDI |

DU LUNDI 15 JUILLET AU JEUDI 15 AOÛT, LE COMITÉ FERMERA À 16 H.